



**Ville d'HAZEBROUCK**  
**Direction Générale des Services**

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 MARS 2011**

*Le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire d'HAZEBROUCK, Vice Président du Conseil Général du Nord, le quinze mars 2011 à vingt heures, à l'Hôtel de Ville, Salle de Conseil.*

**Etaient présents :**

**M. Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire d'HAZEBROUCK,**  
**Vice-Président du Conseil Général du Nord,**

*M. TIBERGHIEU, Mme POLNECQ, M. ROUSSEZ, M. GAUJON, Mme MACOU,  
M. DECOOPMAN, Mme VEIT-TORREZ, Mme GOBLET, M. WILLAEY,  
M. LABITTE, Adjoins,*

*M. DUVAL, M. DELATTRE, Mme SCHRICKE, M. BRAHIMI, M. DECLERCK,*  
**Conseillers Municipaux Délégués,**

*M. DUQUESNE, Mme VERSTAVEL, Mme BOUTEZ, Mme CATRYCKE,  
Mme LARRIDON, M. BRUNEL, M. DEBAECKER, Mme DHEDIN, Mme HERAULT  
M. PETITPREZ, M. MAERTEN, Mme DEPELCHIN, M. DUSSART, Mme LEGROIS.*  
**Conseillers Municipaux.**

**Etaient représentés au sens de l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

<i>Mme LHERBIER</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>M. TIBERGHIEU</i>
<i>Mme FAIVRE</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>M. BRAHIMI</i>
<i>Mme CADART</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>M. PETITPREZ</i>
<i>M. WATTENNE</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>Mme LEGROIS</i>

**Absente :**

*Melle DEBAL.*

---

**M. BRUNEL a été désigné Secrétaire de Séance.**

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès verbal de la séance du 8 février 2011. Celui-ci n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire a souhaité évoquer la mémoire de Monsieur Bernard MOENECLAËY, décédé le 4 mars à l'âge de 71 ans, Adjoint au Maire durant trois mandats, plus particulièrement chargé des sports, de la jeunesse et des centres aérés, soulignant également son engagement dans la vie associative et sportive depuis de nombreuses années (football, tennis, cyclisme ...), présentant au nom du Conseil Municipal les plus sincères condoléances aux membres de sa famille.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, une motion est soumise à l'approbation du Conseil Municipal concernant la scolarisation des enfants en classe maternelle, motion par laquelle le Conseil Municipal est invité :

- à demander solennellement à Madame la Rectrice d'Académie du Nord/Pas-de-Calais la prise en compte des enfants de deux ans dans la calcul des effectifs qui justifient les mesures de carte scolaire,

- en dénonçant la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, cette mesure contribuant à l'abandon du service public de l'éducation,

- en affirmant son attachement à la scolarisation des enfants de deux ans, constituant un gage de réussite scolaire ultérieure, jouant un rôle de dépistage des difficultés ou inadaptations scolaires et remplissant une fonction d'égalisation des chances,

- en soulignant que l'abandon de la scolarisation des enfants de deux ans mettrait fin à la gratuité de la prise en charge de ces enfants, obligeant les familles à rechercher un autre mode de garde représentant pour elles une charge financière importante.

Cette motion est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Puis passant à l'Ordre du Jour,**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**1. - A PROCEDE,** à l'Election des Délégués au sein du SYNDICAT MIXTE DU PAYS CŒUR DE FLANDRE ; ont été élus à l'unanimité :

en qualité de titulaires :

Jean-Pierre ALLOSSERY

Didier TIBERGHEN

Thierry WILLAËY

Françoise POLNECQ

en qualité de suppléants :

Michel LABITTE

Pascale LARRIDON

Odile LEGROIS

Gérard DUSSART

**2. - APPROUVE,** après avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et du Comité Technique Paritaire, le principe de Délégation de Service Public pour assurer l'exploitation du réseau de chauffage urbain du quartier « centre urbain » de la Ville d'HAZEBROUCK, sous la forme d'une concession, approuve les caractéristiques des prestations et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de Délégation de Service Public,

**3. - APPROUVE,** après avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et du Comité Technique Paritaire, le principe du recours au Contrat de Partenariat pour la rénovation et la gestion des installations d'éclairage public et sportif, d'illuminations de Noël et de mise en lumière du Patrimoine de la Ville d'HAZEBROUCK et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure du contrat de partenariat.

---

Monsieur le Maire a levé la séance à 20h33.

---

**Hazebrouck, le 16 mars 2011**



**LE MAIRE,**  
**Vice Président du Conseil Général du Nord,**

**Jean-Pierre ALLOSSERY**